

A paraître dans le numéro de février 2004

Début de la tribune libre

UNION POUR LE RENOUVEAU DE VERSAILLES (U.R.V.)

www.urv.fr : la réinformation par Internet

J'écris ces lignes dans les premiers jours de janvier : ce qui m'autorise à vous présenter, mes amis Versaillais, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès pour l'année 2004. Malheureusement, ces mots ne vous parviendront qu'en février, en raison du décalage d'un mois que la mairie impose aux "tribunes libres". Voilà déjà un bon exemple de l'inégalité de traitement qui est faite entre la majorité et l'opposition, dans ce magazine, qui est financé par tous les contribuables versaillais. L'opposition, qui a eu autant de voix, toutes tendances confondues, que la majorité actuelle aux dernières élections, y est réduite à la portion congrue : une page et demie sur 46... Notez aussi que l'U.R.V., qui a plus d'élus que la gauche, a deux fois moins d'espace que celle-ci ! Et que nos "tribunes libres" sont assorties (du moins, jusqu'à présent) d'un avertissement mesquin destiné à les déprécier : *"Les textes ci-après n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs."* Il serait plus correct d'ajouter que ceux qui précèdent n'engagent que la responsabilité du maire actuel et de ses adjoints et qu'ils sont essentiellement consacrés à leur propagande.

Cette situation n'est pas convenable. Nous nous engageons, quand viendra le temps de l'alternance, à faire une juste place à l'opposition. C'est une question de démocratie. Il faudra, en particulier, que les Versaillais retrouvent ici la substance des débats du Conseil municipal. Vous chercherez en vain, aujourd'hui, les analyses de l'opposition, mis à part dans cette "tribune libre", qui sert d'alibi au verrouillage de l'information.

La "réinformation", c'est le contraire de la désinformation ; c'est l'action qui consiste à rétablir la vérité, quand elle est malmenée, et, pour ce qui nous concerne, à éclairer nos concitoyens sur les enjeux du débat municipal. Je risque ce néologisme pour souligner l'importance de la riposte à la désinformation dont les Versaillais sont victimes.

Vous pourrez désormais en savoir plus, sur la vie municipale, en consultant le site que l'U.R.V. vient d'ouvrir sur Internet, à l'adresse www.urv.fr (ou www.unionversailles.fr). Le "réseau des réseaux" est un puissant moyen pour cette nécessaire "réinformation". Je sais bien que tous n'ont pas accès à Internet. Mais chacun a au moins un parent ou un ami qui peut lui communiquer les renseignements souhaités (nous pouvons aussi, bien entendu, vous les faire parvenir par des voies plus traditionnelles). Je suis convaincu que les nouvelles technologies sont un atout pour la démocratie locale.

Henry de Lesquen
conseiller municipal de Versailles
président du groupe U.R.V.

B.P. 313, 78003 VERSAILLES CEDEX.

*Tél. : 01 39 49 99 78. Fax : 01 39 51 61 73. Messagerie : urv@club-internet.fr. Web : www.urv.fr
Permanence : 1 rue Montbauron, le samedi de 15 h à 17 h (sauf périodes de congés).*

Fin de la tribune libre